

L'année du Parc

Une année d'activité du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



Les Maisons du Parc
en action *p.9*



L'essor de
la Marque *p.10*



Des paysages
retrouvés *p.13*

Le compte-rendu d'activité annuel du
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

2013

Compte-rendu d'activité annuel du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises 2013

SOMMAIRE

Objet et portée de la Charte - les engagements <i>Réf. Charte Article 1.1</i>	3
Le Syndicat mixte de gestion du PNR <i>Réf. Charte Article 1.4</i>	3
Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises <i>Réf. Charte Article 2</i>	4
Organiser les complémentarités entre les différentes structures <i>Réf. Charte Article 3.1</i>	4
Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte <i>Réf. Charte Article 3.2</i>	4
Communiquer pour aider à mieux agir <i>Réf. Charte Article 4.1</i>	5
S'engager à des échanges réguliers avec les habitants <i>Réf. Charte Article 4.2</i>	8
Mobiliser les collectivités en tant que leviers du développement durable <i>Réf. Charte Article 4.3</i>	8
Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable <i>Réf. Charte Article 4.4</i>	8
Créer la Maison du Parc <i>Réf. Charte Article 4.5</i>	9
Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité <i>Réf. Charte Article 5.1</i>	9
Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale <i>Réf. Charte Article 5.2</i>	9
Prendre appui sur la marque Parc <i>Réf. Charte Article 5.4</i>	10
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation <i>Réf. Charte Article 6</i>	11
Maintenir des paysages vivants et identitaires <i>Réf. Charte Article 7.1</i>	11
Gérer la progression du couvert forestier <i>Réf. Charte Article 7.1.3</i>	12
Préserver et valoriser le patrimoine naturel <i>Réf. Charte Article 7.2</i>	13
Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie <i>Réf. Charte Article 7.4</i>	14
Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires <i>Réf. Charte Articles 8.1</i>	15
Mieux valoriser le bois et ses filières <i>Réf. Charte Article 8.3</i>	16
Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable <i>Réf. Charte Article 8.4</i>	17
Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local <i>Réf. Charte Article 8.5</i>	19
Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux <i>Réf. Charte Article 8.7</i>	19
Valoriser les singularités des Pyrénées Ariégeoises et la culture locale <i>Réf. Charte Article 10.2</i>	20
Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme <i>Réf. Charte Article 11.2</i>	20
Conforter la coopération avec les acteurs extérieurs <i>Réf. Charte Article 14</i>	21

Deux nouvelles fiches-conseil

Deux nouvelles fiches, «Poser une enseigne» et «Supprimer les dépôts sauvages» ont été réalisées. Elles s'ajoutent aux sept déjà disponibles : «Pailler au jardin», «Restaurer sa maison»,

«Concevoir sa maison», «Jardinons responsable», «Quelques clés pour concevoir votre clôture», «Les haies mélangées» et «La publicité». Conçues avec le concours technique du CAUE,

de la DDT, de la DREAL... elles sont distribuées aux communes et aux partenaires, et disponibles en libre accès sur le site internet du PNR.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Les avis du Parc

Le PNR siège dans différentes instances pour faire valoir les dispositions de sa Charte (cf. L'année du Parc 2012) : depuis septembre, il est membre de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles. Il est également consulté pour avis simple sur différents

dossiers : études et notices d'impact, certains plans et schémas touristiques, cynégétiques, piscicoles..., documents d'urbanisme... Le PNR a préparé et rendu des avis sur le projet de station d'épuration d'Arignac, sur le déplacement d'un poste de livraison de gaz à Prat-Bonrepau,

sur le schéma départemental des carrières et sur le schéma de Massif.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

Le Syndicat mixte de gestion du PNR Réf. Charte Article 1.4

Un Syndicat mixte de gestion dynamique

Le Comité syndical s'est réuni 4 fois, le 25 janvier à Serres-sur-Arget, le 22 mars à Durban-sur-Arize, le 18 octobre à Eycheil, le 13 décembre à Cadarcet. Il a pris 29 délibérations. Ces réunions sont un moment de prise de décisions ou d'in-

formation sur les avancées des projets ainsi que d'appels à candidatures auprès des communes pour les nouvelles actions. Le Bureau s'est réuni 6 fois à Montels, à la ferme d'Icart, le 25 janvier, le 18 février, le 6 mai, le 15 juillet, le 16 septem-

bre et le 18 novembre, prenant 53 délibérations. Ces réunions ont été consacrées au programme d'actions, au budget, aux conventions...

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège, Camille Jaudin

En « veille active » sur les futurs programmes européens

Le Syndicat mixte a assuré une veille sur la préparation des prochains programmes européens 2014-2020 (FEDER, FEADER, INTERREG) et a participé aux réunions d'information et consultations visant à définir les axes stratégiques et les règlements des différents programmes qui le concerneront. Il a formé des avis argumentés sur les différents documents en préparation – le plus souvent via des démarches réalisées de concert avec les autres territoires (Parcs naturels, Pays, GAL Leader...) – et a assuré un lien avec les services concernés des autorités de gestion. Il a été un contributeur actif dans les différents axes des programmes à venir, notamment ceux intéressant la biodiversité, les mesures agro-environnementales et la valorisation des ressources locales.

Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin, Sophie Séjalon

Des commissions actives

La commission Gestion de l'Espace et des Patrimoines (GEP), sous la présidence de Daniel Cuminetti, maire de Rabat-les-Trois-Seigneurs, s'est réunie à 5 reprises pour travailler sur les entrées de bourg, les fiches conseil, la construction durable, le concours «Prairies fleuries», le guide sur les constructions utilisant du bois, l'opération groupée «zéro pesticide», les réouvertures paysagères... Elle a également été informée du suivi des dossiers sur l'architecture, le patrimoine bâti, la charte forestière et les espaces naturels. La commission Relations Extérieures et Communication (REC), sous la présidence de Thierry Portet, délégué de Gestès, s'est réunie 5 fois pour travailler notamment sur la Marque

Parc, le site de la Marque, la stratégie de communication du PNR, la signalétique routière, le programme Pyrénées Partagées, les actions menées avec les «Maisons du Parc», la diffusion des livrets de découverte des refuges...

La commission Finances et Affaires Internes (FAI) s'est réunie 2 fois sous la présidence de Rolande Sassano, Conseillère régionale, pour étudier le budget primitif 2013 et son exécution, le programme d'actions 2013, l'évolution de carrière des agents et leur fiche de poste, mettre en place la charte éthique du PNR dans le cadre de relations de mécénat...



GEP : une malle pédagogique sur l'urbanisme et la construction durable à destination des élus a été testée lors de 2 séances.

Contacts : Julien Aït El Mekki, Céline Arilla, Yannick Barascud, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Camille Jaudin, Laure Letard, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Charles Tartarin, Julien Viaud

La Convention territoriale du PNR en application

La convention territoriale du PNR est opérationnelle depuis 2010 (cf. L'année du Parc 2010, 2011, 2012). 2 programmations de dossiers ont eu lieu en 2013 et ont donné lieu à autant de Comités Territoriaux de Pilotage organisés par

le PNR. Les chargés de mission du Syndicat ont assuré l'instruction des dossiers. Par application des conventions entre le PNR et les 3 Pays, signées à l'automne 2009, le PNR a participé aux réunions des Comités Territoriaux de Pilotage

de chacun des Pays. Il a également démarré la rédaction du bilan de sa convention territoriale, qui sera livré aux financeurs début 2014.

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège

Données et cartes sur le net

Dans le cadre de la convention qui lie la Région, les 4 PNR et l'Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées (ARPE), une mutualisation des moyens pour la mise en ligne de

données et cartographies produites par les différents partenaires de la convention, dont les PNR, a été étudiée. Plusieurs solutions techniques ont été envisagées, et il a été décidé de

tester diverses applications informatiques libres de droit en 2014, pour une mise en ligne des premières cartes interactives en 2015.

Contact : *Sophie Séjalon*

Au chevet du glacier d'Arcouzan

Démarré en 2011, le suivi du glacier d'Arcouzan au pied du mont Valier a été renouvelé. Une nouvelle campagne sur site en fin d'été a permis de constater un important gain en surface et volume, lié aux fortes précipitations neigeuses de l'hiver 2012-2013. Le suivi a permis d'intégrer un nouveau partenaire, la société Exagone, et a donné lieu à diverses publications et conférences notamment lors des Rencontres Scientifiques. En 2014, le suivi sera poursuivi et le Bureau des Guides des Pyrénées Ariégeoises proposera un produit touristique pour permettre aux randonneurs d'accéder au glacier.

Contact : *Matthieu Cruège*



Le glacier d'Arcouzan sous surveillance



Organiser les complémentarités entre les différentes structures Réf. Charte Article 3.1

Des partenariats suivis et structurés

La structuration des partenariats est un objectif permanent du PNR. Une réunion d'échanges avec l'Etat, coordonnée par Monsieur le Sous-préfet de Saint-Girons, a eu lieu fin mai. Une convention-cadre préparée en 2011 et 2012

avec l'Association des naturalistes de l'Ariège a été signée en mars. Elle a été assortie d'un programme annuel d'actions pour 2013. Une convention-cadre a été également préparée avec l'Office national de la chasse et de la faune

sauvage (ONCFS) en vue d'une signature en 2014.

Contacts : *Matthieu Cruège, Sophie Séjalon*

Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation de ses partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets. Ces participations ont notamment concerné les dossiers suivants : révision du Schéma de Massif des Pyrénées, sites Natura 2000, Schéma régional de cohérence écologique, réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, réseau Inter Parcs Massif, Fédération des Parcs, réseau paysage régional, Plan national d'actions pour le Desman et Plan régional d'actions pour les

chiroptères, Réseau rural régional, aménagement foncier de Seix, suivi régional du Grenelle de l'environnement, réseau Midi-Pyrénées des plans climat-énergie territoriaux, réseau Midi-Pyrénées des conseillers en énergie partagée, réseau Midi-Pyrénées des animateurs bois-énergie, comité départemental des énergies renouvelables de l'Ariège, réseau Education Pyrénées Vivantes, Territoires Educatifs, révision du Schéma départemental du Tourisme,

Groupement des offices de tourisme du Couserans, Agenda 21 du LEP Bergès, création de groupements de petits propriétaires forestiers privés par le Conseil Général, étude conduite par l'ARPE sur la valorisation des branchages produits lors de l'entretien sous les lignes électriques, etc. Contacts : *Julien Aït El Mekki, Céline Arilla, Yannick Barascud, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud*

Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte Réf. Charte Article 3.2

Une ingénierie stabilisée

Maintenue à 13,86 Equivalents Temps Plein, elle a connu peu de mouvements. Charles De Kergariou a quitté la structure le 31 octobre, à la fin de son contrat. Audrey Duraud et Luce Rameil ont été remplacées, le temps de leurs congés maternité, respectivement par Adrien

Coutanceau et Estelle Guile. A cette équipe s'ajoutent, depuis 2012, Laurence Vasquez (comptabilité) et Charles Tartarin (tourisme), sur des temps partiels. Enfin Camille Fleury a rejoint l'équipe en service civique en octobre sur les actions de réouvertures paysagères. Des

fiches de poste ont été mises en place pour tous les agents et le dispositif d'évaluation annuelle a été finalisé. Par ailleurs, le Syndicat mixte a accueilli de nombreux stagiaires en formations supérieures.

Contacts : *Matthieu Cruège, Camille Jaudin*

Des agents formés en permanence

Le PNR a poursuivi son effort de formation de ses agents, avec 106 journées de formation (7,65 par agent en moyenne). Ces journées recouvrent des actions de formation continue,

technique ou méthodologique proposées par le Centre national de la fonction publique territoriale, l'ATEN ou d'autres centres de formations, des séminaires de formation organisés

par la Fédération des Parcs et également des formations d'intégration en cas de réussite aux concours de la Fonction Publique Territoriale.

Contacts : *Matthieu Cruège, Camille Jaudin*

Le PNR présent dans la presse

Les relations avec la presse locale ont été poursuivies, par le biais d'achat d'espaces publicitaires et de rédactionnel : la Dépêche, la Gazette Ariégeoise, AriègeNews, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène, Radio Montailou, La Locale...

Un numéro spécial de l'Ariégeois Magazine sur le voyage d'étude dans le Vorarlberg (cf. p 13) a été diffusé. Le suivi du glacier d'Arcouzan a bénéficié d'un reportage de plusieurs minutes au journal télévisé dominical de TF1. Le séminaire de la Marque Parc (cf. p 9) a également fait l'objet d'une bonne couverture médiatique, avec

notamment un reportage diffusé sur France 3. Près de 300 articles ont eu pour objet le Syndicat mixte et les actions qu'il met en œuvre. 4 conférences de presse ont été organisées.

Contacts : Céline Arilla, Valérie Coffi, Matthieu Cruège

Le pôle documentaire s'organise

Afin que tous les ouvrages en possession du PNR soient répertoriés et mis à la disposition du public, un pôle documentaire se met en place. Une enquête réalisée auprès des centres de ressources des autres PNR et quelques séances de travail avec l'équipe

ont permis de faire émerger un plan de classement adapté. Tous les ouvrages ont été rangés et étiquetés selon ce plan. Une stagiaire du département archives et médiathèque de l'Université de Toulouse a été recrutée afin de proposer une méthodologie pour l'infor-

matisation de ce fonds documentaire. Une consultation d'entreprises a été lancée pour se doter d'un SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque).

Contact : Valérie Coffi

La Lettre aux partenaires

Cinq numéros de la Lettre aux partenaires sont parus. En janvier, le dossier central de la Lettre 18 était consacré à la signalisation des activités dans le Parc. Au printemps, le n°19 présentait les 35 premiers hébergements touristiques marqués et leurs engagements. Le mois de juillet a vu la parution d'une Lettre 20 consacrée aux actions pour la biodiversité. A l'automne, c'est la Marque Parc, outil de développement et d'animation qui a fait l'objet du n°21. Enfin, le dernier numéro de l'année, sorti en décembre, a mis en lumière les actions menées par les collectivités qui respectent l'environnement et économisent l'énergie. Editée à 7 500 exemplaires, la Lettre est diffusée par voie postale ainsi que par dépôt dans les principaux lieux d'accueil du public.

Contact : Céline Arilla



Le poster des lacs du PNR réédité

Après une première édition à 500 exemplaires, le poster des lacs et étangs du Parc a été réédité et diffusé notamment lors de la foire exposition de l'Ariège et du Couserans, et auprès des

offices de tourisme pour une diffusion auprès de leurs visiteurs. Réalisé en partenariat avec l'Ariégeois Magazine, qui a fourni les photos qui le composent et en a assuré la réalisation

graphique, il reste disponible sur demande auprès du PNR.

Contact : Céline Arilla

Le site Internet du Parc



Il a accueilli plus de 36 000 visiteurs et 140 000 pages ont été téléchargées. La fréquentation est légèrement en baisse en raison d'un dysfonctionnement : les 900 abonnés ne recevaient plus les newsletters les informant de l'actualité et des animations proposées, tous les 15 jours environ. Le site est très régulièrement mis à jour et complété par les services du PNR. Cette année, 37 200 documents ont été téléchargés. Les plus téléchargés sont les Lettres aux partenaires, les bilans d'activités, la fiche pratique « restaurer sa maison » et la liste des hébergements marqués Parc. Les pages les plus consultées sont toujours la page d'accueil et ses actualités (31 500 visites), le plan de Parc interactif (15 800) et la page « découvrir le Parc » (8 400 visites).

Contacts : Valérie Coffi, Sophie Séjalon



Refonte du site internet du Parc, une réflexion collective

Dans le cadre de l'action menée avec l'ARDESI et les 4 PNR de Midi-Pyrénées, la réflexion concernant la refonte du site internet du Parc

a été poursuivie, à partir du diagnostic remis par le prestataire recruté en 2012. La réalisation du nouveau site internet devrait intervenir

en 2015. Pour cela, le Parc sera accompagné par l'Agence régionale pour l'environnement.

Contact : Céline Arilla

Une signalisation autoroutière pour le PNR

Après l'implantation en 2012, grâce au partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France (ASF), de 2 panneaux de signalétique sur les autoroutes A66 (Toulouse-Andorre) et A64 (Bayonne-Toulouse), le dossier de demande d'implantation de la même signalétique sur la RN20, sur l'axe Andorre-Toulouse, et sur l'A64, sur l'axe Toulouse-Saint-Gaudens a été transmis à la DIRSO (Direction des routes du Sud-Ouest).

Contact : Céline Arilla



Interventions et présentations

Le PNR est toujours régulièrement sollicité pour présenter le Parc à des étudiants ou des lycéens, qu'ils soient locaux ou venus de l'extérieur du département.

Pour la 4^{ème} année consécutive, il a participé aux « Journées jeunes consommateurs » organisées par l'ADEIC 09 (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur), auprès de publics scolaires. Le Parc a assuré des inter-

ventions sur les produits locaux, les produits de qualité, la consommation locale et de saison et la Marque Parc auprès de 22 classes, soit près de 513 écoliers, collégiens ou lycéens.

Par ailleurs, cette année encore, le PNR a été largement sollicité pour intervenir en formations d'acteurs locaux et/ou de partenaires. Il est notamment intervenu auprès des agents de la DDT pour faire une restitution des enseigne-

ments du voyage d'étude dans le Vorarlberg. Il est également intervenu en formation auprès des agents assermentés de l'Etat pour expliquer ce qu'est un Parc. Enfin, il a présenté la grille d'analyse des projets hydroélectriques bâtie en 2011 lors d'une journée consacrée à l'hydroélectricité organisée par l'ARPE.

Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon, Charles Tartarin, Julien Viaud

82 animations pour Pyrénées Partagées 2014

28 000 exemplaires de la brochure Pyrénées Partagées ont été diffusés dans les lieux d'accueil du public, les offices de tourisme, les commerces. Sur les 82 animations proposées, cinquante sont organisées par les partenaires du Parc, dont les Amis du Parc, les Maisons du Parc, mais également les Accompagnateurs en montagne, la Fédération de pêche de l'Ariège ou l'association des Pâtres. Les animations proposées par le Parc ont à elles seules rassemblé plus de 1000 personnes, sans compter les quelques 1500 participants aux marchés Fabriqués près de chez vous !

Retour sur quelques animations :

Fabriqués près de chez vous !

L'organisation de 3 manifestations Fabriqués près de chez vous ! a permis de mettre en valeur les producteurs et artisans des Pyrénées Ariégeoises et de développer les liens entre producteurs et consommateurs, en mai dans le cadre de Vagabond'plants à Baulou, en septembre lors de la Foire cantonale de Sainte-Croix-Volvestre et à Eycheil, en novembre, au cours de la Fête de la Châtaigne.

Contact : Laure Letard

Découverte d'estives avec leurs bergers

Le PNR a soutenu l'Association des Pâtres de Haute Montagne dans l'organisation de 3 sorties estivales à la rencontre des bergers, pour découvrir leur quotidien, ainsi que le fonctionnement des estives et de l'environnement montagnard.

Contact : Julien Viaud

Viens goûter à la Maison !

150 personnes ont apprécié cette nouvelle manifestation proposée par le réseau des Maisons du Parc au cours des vacances de la Toussaint. Le principe : chaque Maison organise une animation ou propose une visite du site, et un goûter de produits locaux est offert aux participants par le Parc. Contes, balades, ateliers créatifs et confitures marquées ont fait bon ménage. L'opération sera renouvelée en 2014.

Contact : Isabelle Cambus

La nuit européenne de la chauve-souris

Co-animée avec l'ANA, cette nuit a permis, en août, de faire découvrir ces étranges mammifères volants à Toulouse. La nuit de la chauve-souris 2014 se tiendra à Cazavet.

Contact : Yannick Barascud

Le pôle "eau" de la 42^{ème} foire exposition de l'Ariège et du Couserans

A l'occasion de l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, un Pôle Eau a été organisé par le PNR. 24 structures travaillant sur les différentes thématiques de l'eau étaient présentes avec des stands. Des animations autour de ce thème ont été proposées durant les cinq jours de la foire. Le stand du PNR proposait une exposition sur les économies d'eau de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Contact : Luce Rameil



Découverte des estives avec les bergers



Les Ateliers du Parc : échanger, apprendre et mieux promouvoir les Pyrénées Ariégeoises

10 nouveaux ateliers ont été proposés sur diverses thématiques : fabrication de nichoirs et abris, atelier d'écriture, découverte des plantes sauvages comestibles, cuisiner les produits locaux pour une table d'hôte... Gratuits, mobilisant des intervenants qualifiés, ils répondent à des attentes formulées par des professionnels et des partenaires techniques. Destinés aux bénéficiaires de la Marque Parc, aux accompagnateurs en montagne, aux offices de tourisme ainsi qu'aux Maisons du Parc, ils ont réuni 120 stagiaires. Une journée obligatoire pour les prestataires Marqués est consacrée à « Découvrir le Parc et comprendre le fonctionnement du PNR ». Contact : Laure Letard



Le parcours éducatif pour les collégiens de Saint-Girons

Les collégiens ont entamé en septembre la 3^{ème} année de leur Parcours Educatif, action originale pour laquelle le PNR, le collège de Saint-Girons et la LPO pour le réseau Education Pyrénées Vivantes ont signé une convention de partenariat. L'objectif est de

permettre aux élèves d'acquérir, pendant les 4 années de collège, une connaissance de leur territoire et une sensibilisation à sa gestion et à sa protection. A la rentrée, toutes les classes de 4^{ème} ont donc bénéficié de 6 demi-journées d'intervention, dont 1

sortie accompagnée, avec des techniciens agréés. L'animation du projet est assurée par l'ANA-CPIE de l'Ariège. Le Parc a travaillé à la recherche de financements pour les deux dernières années du Parcours.

Contact : Céline Arilla

Signature de la convention avec l'Education Nationale

Cette convention, d'une durée de 3 ans, a été signée à l'éco-école de Lescure en janvier, en présence notamment des enfants et des enseignants. Elle prévoit la co-organisation de formations à l'attention des enseignants, pour mieux connaître le Parc et son environnement exceptionnel. La coproduction d'un fascicule à l'attention des enfants, pour expliquer ce qu'est le Parc, et la conception de fiches pédagogiques qui permettront aux enseignants de se rendre avec leurs classes sur les sites remarquables du Parc sont également au programme.

Contact : Céline Arilla



Le Brespail : un sandwich aux couleurs des produits du Parc

Dans le cadre d'une convention signée pour 3 ans entre le Parc et le Lycée Professionnel François Camel de Saint-Girons, spécialisé dans les métiers de

l'hôtellerie et de la restauration, le PNR a accompagné une classe de CAP autour de la création du Brespail, sandwich ariégeois, conçu exclusivement à base de produits locaux, dont plusieurs bénéficiant de la Marque Parc.

Le Parc a aidé au choix des produits composant le sandwich et au choix des emballages. Il a soutenu la communication et l'organisation de la présentation du sandwich à Saint-Girons et au Sénat, où les étudiants-cuisiniers ont pu arborer des tabliers floqués du logo du PNR.

Contact : Julien Viaud



5 livrets pour les refuges gardés de montagne

Les deux derniers livrets complétant la collection sont parus à la fin du printemps. Chaque refuge du Parc a donc son livret : Au bout du chemin, la liberté pour les Estagnous, Au fil de l'eau pour les étangs de Bassiès, Le fantôme de l'étang d'Araing pour le refuge du même nom, Le toit des 3 nations pour le Pinet et Le mystère de l'étang Fourcat pour le refuge éponyme. La diffusion des 5 livrets a commencé : refuges, offices de tourisme, librairies, magasins spécialisés « montagne » ont été répertoriés et sollicités pour une diffusion par leurs canaux. La liste des différents points de vente est à télécharger sur le site internet du Parc. Les livrets sont également disponibles directement auprès du Parc.

Contact : Céline Arilla



L'association des Amis du Parc



Animation plantes comestibles en Biros

Créée en janvier 2007, c'est une association d'habitants et d'utilisateurs partenaire du syndicat mixte. Au côté des organismes de gestion institutionnels, l'association œuvre à la préservation de l'environnement et du patrimoine et participe ainsi au développement harmonieux du territoire. Elle favorise et accompagne sur le terrain les actions susceptibles de permettre la promotion du Parc, elle apporte son concours pour l'établissement de relations transfrontalières et interrégionales (rencontres inter Amis des Parcs pyrénéens), elle anime et concourt également au développement des activités environnementales, économiques et culturelles du territoire.

L'association réunit près de 190 adhérents répartis sur le territoire, les départements limitrophes et parfois beaucoup plus lointains. L'association fonctionne en commissions :

Animations : une vingtaine d'animations sont organisées dans le cadre du programme Pyrénées Partagées (découverte du patrimoine bâti, géologie, transhumances, visites d'estives, sorties flore, balades gour-

mandes...). Pour la 3^{ème} année aux côtés du PNR, des géomètres experts et de l'association Moraine, l'association a participé à l'expédition de suivi du glacier d'Arcouzan.

Communication : gestion et vie du site internet (www.amis-pnr-ariège.org), publication du semestriel « l'écho des Amis ».

Patrimoine : restauration d'ouvrages patrimoniaux en montagne (orris, cabanes, sources).

L'association participe également à diverses réunions et commissions mises en place par le PNR (commissions REC, GEP, réunions du syndicat mixte).

Une convention entre le syndicat mixte et l'association a été reconduite afin de préciser les modalités de collaboration, de soutien financier et logistique apporté par le PNR.



Dans le cadre des voyages d'étude inter-Amis des Parcs pyrénéens, c'est à Gavarnie que les Amis du Parc national des Pyrénées accueillent les deuxièmes rencontres des associations des Amis des Parcs des Pyrénées. La première journée sous un soleil radieux fut consacrée à la visite du cimetière pyrénéen avec une magistrale biographie de Jean-Louis Rey relative aux fameux pyrénéistes que furent l'abbé Gaurier, Schrader ou le comte Henry Russel. Ensuite, les participants découvrirent toute la richesse botanique et paysagère du plateau de Bellevue suivie, après un repas convivial, de la conférence sur la formation des Pyrénées animée par Alain Mangin, président du conseil scientifique du PNR.

La deuxième journée animée par Patrick Viala amena les Amis sur le plateau du Pailla, véritable poème géologique, avec en prime une très intéressante lecture de paysage. Les botanistes du Parc National s'en donnèrent à cœur joie en inventariant la ramonde des Pyrénées, la grassette, la rare dioscorée des Pyrénées, sans oublier le saxifrage à longues feuilles. Accueil chaleureux, convivialité, histoire du pyrénéisme, géologie et botanique, les douze Ariégeois sont revenus ravis et comblés.

Contact : Céline Arilla



Mobiliser les collectivités en tant que leviers du développement durable *Réf. Charte Article 4.3*

Des collectivités éco-responsables

Après avoir réalisé une enquête auprès des collectivités du PNR sur leurs pratiques et leurs besoins en accompagnement, le Parc a recher-

ché et obtenu des financements pour mettre en place une opération groupée de plans de désherbage sans produits phytosanitaires

après d'une quinzaine de communes volontaires. Cette opération se poursuivra en 2014.

Contact : Luce Rameil

Mettre en œuvre au sein du Parc le principe d'amélioration continue du développement durable *Réf. Charte Article 4.4*

Mise en place de l'évaluation à mi-parcours

Le PNR doit déjà se préparer à l'évaluation intermédiaire de sa Charte. Il a démarché plusieurs partenaires (Etat, Région, ARPE) en vue de

planifier les contours et la méthodologie d'élaboration de cette évaluation qui sera mutualisée, en partie, avec le Parc des Grands Causses.

Ainsi, afin de mesurer l'évolution du territoire, un partenariat avec l'ARPE a été opéré pour qu'elle décline, à titre de test, son observatoire

régional du développement durable à l'échelle des PNR en cours d'évaluation.

Pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte, un rapprochement a été fait entre la

Charte et les comptes-rendus d'activité de 2009 à 2013, qui s'est accompagné de la réalisation de cartes présentant la répartition spatiale des actions du Parc. Un travail d'équipe a été engagé

pour répartir équitablement l'action du Parc.

Contact : *Sophie Séjalon*

Créer la Maison du Parc Réf. Charte Article 4.5

Le réseau des Maisons du Parc en action

La formation ADEPFO commencée en 2011 a pris fin cette année, et a abouti à la création de ce réseau original et innovant, ainsi qu'aux premières actions concrètes. Les conventions de partenariat ont été signées par les 10 sites participant au réseau. Des études architecturales et énergétiques ont été réalisées par le CAUE et le PNR, et ont été remises aux Maisons.

Un premier document de communication présentant le réseau a été édité et diffusé au début de l'été. Une mission photographique a été réalisée par un professionnel afin de disposer de visuels de qualité pour la communication sur ces sites. Des émissions de radios de 5 mn chacune ont été co-réalisées par Radio Transparence et Radio Couserans, et diffusées sur leurs ondes durant toute la période estivale. Elles consistaient en une visite radiophonique des sites, afin de présenter leurs particularités. Enfin vous pouvez désormais retrouver le réseau des Maisons du Parc sur Facebook, <https://www.facebook.com/maisonspnrpa?ref=hl> !

Une première manifestation du réseau, Viens goûter à la Maison ! a été organisée durant les vacances de la Toussaint (voir p 5) et a fait l'objet d'une communication spécifique.

Une action de formation a été montée par 2 Maisons, le Pays des Traces et l'Ecomusée, pour l'utilisation du banc à planer pour réaliser des objets en bois. Cette formation agréée a été organisée sur 2 sessions, dont la première a eu lieu en novembre pour une dizaine de participants. Une plaquette de présentation de la formation a été éditée et est disponible sur le site internet du Parc.

Enfin un prototype de la maquette représentant le Parc et ses caractéristiques a été réalisé par Modèle Nature, présenté aux Maisons de Parc et doit être mis en couleur par Chloé Préteceille.

Le réseau a été présenté au séminaire Patrim à Estერი d'Aneu en novembre.

Contacts : *Céline Arilla, Isabelle Cambus, Matthieu Cruège, Luce Rameil*



Château de Seix



Formation banc à planer

Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité

Réf. Charte Article 5.1

Le Syndicat mixte éco-responsable

Le Syndicat mixte applique des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier le choix des matériels et fournitures dans le cadre des règles relatives aux marchés publics ; la dématérialisation, le plus

souvent possible ; la consultation systématique et le recours dès que possible aux compétences, producteurs et savoir-faire locaux ; la veille méthodologique et la formation du personnel ; la mise en place du suivi des déchets

et des consommations de carburant ainsi que des critères d'achats de fournitures de bureau éco-responsables.

Contacts : *Isabelle Cambus, Luce Rameil*

Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale

Réf. Charte Article 5.2

De l'éco-golf à l'éco-station du Séronais

Depuis 2009, le PNR appuie le Golf club de l'Ariège pour entrer dans une démarche d'éco-golf (cf. L'année du Parc 2012). Son inauguration doit avoir lieu au printemps 2014. La conception de l'écostation du Séronais, station de tourisme durable, s'est poursuivie en parallèle et a mobilisé des groupes de travail auxquels le Parc a participé. Il a également contribué à réunir les financements nécessaires via sa convention territoriale. Le PNR a accompagné les travaux de la Communauté de Communes du Séronais, maître d'ouvrage du programme. Avec l'office de tourisme, les différents acteurs se sont mobilisés pour produire la trame de découverte du Séronais, qui sera matérialisée par des circuits jalonnés et animés en 2015. Parallèlement, la prospection commerciale et la définition des lignes de produits de l'écostation se sont poursuivies.

Contacts : *Matthieu Cruège, Sophie Séjalon, Charles Tartarin*



Des manifestations écoresponsables dans le PNR

15 organisateurs de manifestations en milieu naturel (soit 15 courses, 1 randonnée équestre et 1 transhumance) ont travaillé avec le PNR et l'Agence de développement touristique pour augmenter les retombées économiques locales et réduire les impacts environnementaux

des manifestations tout en privilégiant le lien social. Ils utilisent des produits locaux pour les repas, des gobelets compostables et biodégradables, distribuent des lots réalisés par des artistes locaux, mettent en place une signalétique réutilisable, de la rubalise biodégradable, etc.

En contrepartie de cet engagement, le Parc offre un appui sur le plan technique et matériel. L'ADT a apporté son concours en termes de communication et de formation.

Contact : Luce Rameil

Prendre appui sur la marque Parc *Réf. Charte Article 5.4*

La Marque Parc s'affirme comme outil de développement des Pyrénées Ariégeoises !

Une offre de produits et services qui s'étoffe

La Marque Parc a connu un développement significatif : 2 nouvelles gammes de produits (vannerie et viandes de porc et de volailles) et 25 nouveaux bénéficiaires (+43% d'augmentation), qui porte à une centaine le nombre des Marqués Parc.



Sandrine Alma, vannière



Flavien Rivière, producteur de porc gascogne



Production de safran de Joan Martínez

L'inauguration des gîtes et chambres d'hôtes « Accueil du Parc » a mis en lumière les 52 hébergements qualifiés. Dotés de moyens de communication mis à disposition par le PNR (panonceaux d'accueil, malle de découverte,



Hébergement marqué à Camarade

outils de publicité...), ces hébergeurs sont désormais prêts pour promouvoir les Pyrénées Ariégeoises et affirmer leur engagement dans un tourisme durable.

Plusieurs projets de marquage sont actuellement à un stade avancé d'étude : fromages et produits laitiers, gîtes d'étape, itinérance en milieu naturel, divers artisanats...

Enfin, le PNR a travaillé à la mise en place d'une opération sur les produits à base de farine (pains, millas, pâtisseries), qui se concrétisera en 2014 par l'organisation de « Quinzaines des pains et pâtisseries du Parc ».



Pâtisserie du Parc

Des outils performants pour la promotion de l'offre Marque Parc

Le PNR s'est fait accompagner par des consultants en marketing et commerce, dans le cadre d'une formation-action ADEPFO. Cette formation, en 6 sessions, menée avec la participation de bénéficiaires de la Marque, a permis de construire un plan d'actions détaillé pour 3 ans, et de définir des outils de communication à déployer. Les bénéficiaires participant ont également été accompagnés dans l'élaboration de leur stratégie individuelle de communication de communication

Un site internet entièrement dédié aux produits du Parc a été mis en ligne, dans une version intermédiaire, en décembre. Il apporte toutes les informations pratiques aux consommateurs, en vue de favoriser l'acte d'achat. Il est accessible depuis le site du PNR, ou directement sur : www.produits-parc-pyrenees-ariegeoises.fr ! La construction de la banque d'images des produits et services marqués s'est poursuivie, avec recours à des photographes professionnels. Près d'une vingtaine de bénéficiaires ont ainsi pu profiter gratuitement de ce service, qui sera

prolongé en 2014.

Le PNR a également fait réaliser des outils promotionnels (papeterie, parasols, tabliers, banderoles...), estampillés du logo de la Marque. Ces outils sont mis spécifiquement à disposition des bénéficiaires de la Marque et des Maisons du Parc et proposés à des tarifs avantageux



(jusqu'à 50% du prix initial). Les caractéristiques environnementales et sociales ont été privilégiées dans leur sélection.

La liste de tous les bénéficiaires de la Marque et la liste des points de vente sont régulièrement mises à jour, et disponibles sur le site internet du PNR. La Marque Parc a également été à l'honneur dans divers supports de presse locaux, via des rédactionnels, des pages publicitaires, des publi-reportages.

Des actions pour tisser le réseau de bénéficiaires

Le Parc œuvre à la création d'un véritable réseau de bénéficiaires de la Marque. Ils sont le public prioritaire du programme « Les Ateliers du Parc » et nombreux sont ceux qui ont participé aux marchés « Fabriqué près de chez vous », au marché du Tour de France, ainsi qu'au marché de Noël du Parc.

Une soirée des bénéficiaires, ouverte aux Maisons du Parc, a réuni près de 50 personnes, autour d'un forum « Rencontrez les bénéficiaires de la



Marque », d'un repas à base de produits locaux et d'un bilan/perspective sur la Marque Parc, à La-Bastide-de-Sérou, en octobre.

Un travail d'évaluation de l'impact de la Marque Parc, notamment sur le plan économique, a été initié avec l'aide de Stéphane Caprice, chercheur à l'INRA.

Les Journées nationales de la Marque Parc à Saint-Lizier

Le Parc a accueilli, en partenariat avec la Fédération des PNR, les Journées nationales de la Marque Parc en novembre, au Domaine du Palais, à Saint-Lizier. Entre visites de terrain, échanges en salle, et moments de convivialité, une cinquantaine d'élus et de techniciens ont profité du cadre exceptionnel pour réfléchir collectivement sur la stratégie nationale de promotion de la Marque Parc. Les participants

ont en outre pu déguster des produits locaux tout au long du séminaire, grâce au partenariat avec les restaurateurs et traiteurs. Ils ont aussi ramené chez eux fromages, charcuteries, millas ou croustades achetés sur un marché de producteurs locaux.

Contacts : Laure Letard, Julien Viaud



Promouvoir l'expérimentation et l'innovation Réf. Charte Article 6

Une année dense pour le Conseil Scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni à 5 reprises. Il a travaillé entre autre sur une méthode d'analyse objective des projets soumis pour avis au PNR.

Les 8 et 9 novembre, il a organisé ses quatrièmes Rencontres avec les scientifiques du PNR sur le thème de la forêt ariégeoise. La première journée s'est déroulée à la salle Max Linder sous forme de colloque. Elle a accueilli près de 200 personnes. La deuxième journée, à Montréal-de-Sos (commune d'Auzat) était organisée sous forme d'ateliers terrain et a réuni plus de 50 personnes. Les actes sonores du colloque sont téléchargeables sur le site du Parc.

2 lettres du Conseil scientifique ont été éditées, l'une sur le massif du Mont-Valier, publiée en juin et l'autre sur la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre publiée en septembre.

Une convention d'accueil entre l'INRA et le Parc a permis au SMPNR de bénéficier, pendant un an, des conseils d'un chercheur en économie, Stéphane Caprice, dont les travaux ont été présentés aux Rencontres scientifiques.

Le Conseil scientifique a proposé une sortie géologie et mines à Montels et Alzen au mois d'avril. 17 personnes y ont participé.

Contact : Sophie Séjalon



Maintenir des paysages vivants et identitaires Réf. Charte Article 7.1

Le fonds d'aide «points noirs paysagers» : un outil efficace

Depuis 2009, le Syndicat mixte met en œuvre un fonds d'aide à la résorption de points noirs paysagers, grâce au concours financier de la Région : 226 projets ont été déposés au PNR par les communes et propriétaires privés, 84

projets ont été déposés à la Région, 68 ont été réceptionnés et 9 sont en cours de réalisation. En 2013, Bethmale et Engomer ont souhaité en bénéficier. 18 visites sur site ont été faites avec le SICTOM du Couserans et le SMECTOM,

donnant lieu à 25 fiches de recommandations et à la réception de 22 chantiers.

Contact : Audrey Duraud

«Carcasses à la casse», on continue !

Le PNR et la Gendarmerie continuent le travail de recensement des épaves de véhicules afin d'inciter les propriétaires à les mettre à la casse, notamment dans le Couserans où le

SICTOM propose gratuitement l'enlèvement des véhicules hors d'usage des particuliers. Une fiche conseil a été éditée sur les dépôts sauvages pour aider les élus à agir. Le PNR

tient également à la disposition des mairies des modèles d'arrêtés municipaux et de mises en demeure.

Contact : Audrey Duraud

Un travail sur les enseignes

Le Parc a poursuivi son action de communication sur l'affichage publicitaire. A la demande des entreprises, le PNR a édité une fiche pratique sur les enseignes pour conseiller sur les dimensions, matériaux, gabarits...

Contact : Sophie Séjalon

Les communes accompagnées pour la mise en place d'une signalétique de qualité

Parallèlement à la suppression de la publicité, le PNR accompagne les collectivités qui le souhaitent dans la mise en œuvre d'une signalétique de qualité, alternative aux pré-enseignes.

Il a finalisé, en lien avec les élus, l'office de tourisme et les services du Conseil Général, le schéma de signalétique pour la Communauté de communes du Canton d'Oust en lien avec la

charte sur la signalisation d'intérêt locale du Département.

Contact : Sophie Séjalon

Le projet interparcs pyrénéens pour la qualité des paysages des entrées de bourg

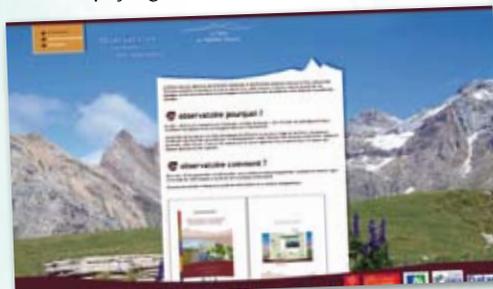
L'étude interparcs pyrénéens sur les entrées de bourg (lancée en 2011 et financée par les Régions, la DATAR et le FEDER) a été finalisée. Un atelier a été organisé en mars en vue de restituer cette étude aux communes et aux différents partenaires. Ainsi, 35 personnes se sont réunies à Moulis pour y assister et observer, concrètement sur le terrain, ce qui pourrait être mis en œuvre. Depuis mars, des restitutions particulières sont faites auprès des 25 communes du PNR ayant bénéficié de ce diagnostic. L'objectif est d'étudier, avec chacune d'elles, les actions qui pourraient être mises en place pour rendre nos entrées de bourg plus accueillantes. Certaines communes ont mobilisé à cet effet le fonds d'aide régional sur la résorption des points noirs paysagers.

Au niveau du massif, les Parcs se mobilisent pour essayer de monter, en 2015, un fonds spécifique qui permettrait de mieux financer le «plus» paysager dans le cadre des aménagements d'entrées ou de traversées de bourg.

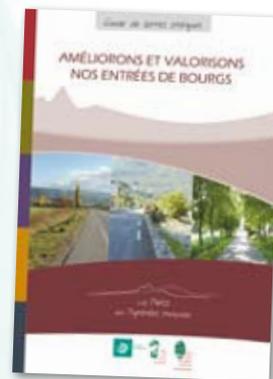
L'observatoire des entrées de bourg et les diagnostics sont consultables sur internet (cf. L'année du Parc 2012).

Le guide de bonnes pratiques est toujours téléchargeable sur le site du Parc.

Contact : Sophie Séjalon



La page d'accueil du site <http://observatoire.parc-pyreneens.fr> et le guide pratique des entrées de bourg



Un diagnostic sanitaire du patrimoine arboré

L'inventaire du patrimoine arboré remarquable mené auprès des communes du Parc en 2011 recensait également les projets des communes en matière de préservation ou de restauration de ce patrimoine. L'étude réalisée avait fait ressortir un enjeu important de préservation du patrimoine arboré en milieu urbain : l'inadaptation des essences plantées. De ce fait, pour aider les communes à gérer

leur patrimoine arboré urbain, le PNR a commandé un diagnostic sanitaire assorti de recommandations de gestion à l'Office national des forêts. Ce diagnostic sera réalisé en 2014 et portera sur une centaine d'arbres situés à Cazavet, Oust et Saint-Girons.

Contact : Audrey Duraud

Un observatoire régional des paysages

La DREAL Midi-Pyrénées a créé, dans le cadre du réseau paysage qu'elle anime, un observatoire régional des paysages. Ainsi, a-t-elle demandé à chaque Parc de la région de faire remonter ses besoins pour la configuration

de l'outil internet. Il s'agira ainsi, au travers de photographies mises en ligne et reproduites à divers moments, de suivre l'action du Parc dans un certain nombre de domaines (restauration du patrimoine, aménagements

paysagers, réouvertures paysagères...). Les premières photographies seront en ligne en 2014.

Contact : Sophie Séjalon

Gérer la progression du couvert forestier Réf. Charte Article 7.1.3

3 points de vue remarquables retrouvés

Des travaux de débroussaillage et d'abattage ont été réalisés aux cols d'Ayens (Soulan), de la Crouzette (Biert) et de Pégüère (Bousse-nac). La définition des travaux s'est faite avec les propriétaires des terrains (communes et privés). Les chantiers ont été réalisés dans le cadre d'une convention de partenariat avec le centre de formation de Pamiers (CFPPA Ariège-Comminges). Ces lieux emblématiques offrent à nouveau leur incroyable panorama aux visiteurs !

Contacts : Camille Fleury, Elodie Roulier

Point de vue au col de la Crouzette avant et après les travaux



Les projets de réouverture paysagère autour des villages progressent

Le projet de réouverture paysagère engagé en 2012 sur 3 communes du Vicdessos (Goulier, Sem et Lercoul) s'est étendu à 6 nouvelles communes. Ainsi, diagnostics paysagers, réunions publiques et recherches de solutions techniques ont été réalisés pour les communes d'Augirein, Galey, Ganac, Illier-et-Laramade, Orus et Suc-et-Sentenac.

Au total, environ 30 ha de terrain sont concernés. Les travaux de débroussaillage et d'abattage s'échelonnent entre 2014 et 2016. En parallèle, un travail est mené avec les éleveurs locaux pour assurer l'entretien de ces espaces.

Contacts : Camille Fleury, Elodie Roulier



Suc et Sentenac enfermé par la forêt

Préserver et valoriser le patrimoine naturel Réf. Charte Article 7.2

Etude et mise en valeur de la forêt de Sainte-Croix Volvestre

Suite à l'étude pluridisciplinaire réalisée sur la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre et les sapinières pyrénéennes, une lettre du Conseil scientifique dédiée a été réalisée (cf. p 10). Une sortie grand public a également été organisée dans la

forêt. Animée par Jean-Paul Métailié, chercheur au CNRS, et son équipe, elle a permis de présenter une partie des résultats de cette étude (consultables sur le site internet du Parc) à une vingtaine de personnes. Des panneaux routiers

seront installés en 2014 pour indiquer le sentier de découverte de la sapinière.

Contact : Elodie Roulier

L'inventaire des zones humides : au tour de la montagne



Scheuchzeria palustris

Après les secteurs de basse altitude, l'inventaire des zones humides se poursuit désormais sur les deux-tiers sud montagneux du Parc, en partenariat avec l'ONF. Après plus de 14 000 m de dénivelé positif arpentés de juin à octobre, 465 zones humides couvrant 340 ha ont été cartographiées. Situées entre 700 et 2 400 m d'altitude, il s'agit principalement de tourbières, de bas-marais et de prairies tourbeuses. Plusieurs stations de plantes protégées, notamment de Lycopode inondé et de Scheuchzerie des marais ont été découvertes. L'inventaire sera poursuivi jusqu'en 2015 et permettra de dresser l'état des lieux complet des zones humides de notre Parc.

Contact : Julien Aït El Mekki



Tourbière à Siguer

Le plan d'actions sur les espaces naturels du Plan de Parc mis en œuvre

Après l'expertise de 7 sites naturels du Plan de Parc (cf. L'année du Parc 2012), les premières actions ont été mises en œuvre : planification des travaux de débroussaillage, concertation avec les agriculteurs et acteurs locaux... Ces actions seront poursuivies en 2014.

Parallèlement, de nouveaux sites remarquables du PNR ont été intégrés au plan d'action. Ils ont fait l'objet d'expertise afin de mettre en évidence les enjeux et de proposer les actions nécessaires pour y préserver les milieux et les paysages qui font leur originalité. Il s'agit de

plusieurs tourbières situées sur des terrains domaniaux (Consulat de Foix, estives d'Alos, forêt du Castéra) ainsi que des cirques glaciaires de Cagateille, Anglade et Campuls.

Contacts : Julien Aït El Mekki, Sophie Séjalon

Le Syndicat mixte, élu animateur de sites Natura 2000

Le Parc a poursuivi son travail d'animation des sites (cf. L'année du Parc 2012) et a commencé l'animation du document d'objectifs (DOCOB) commun aux 4 grottes à chauves-souris, rédigé et validé en 2012. Pour chaque site, la Présidence du comité de pilotage est assurée par un

élu local. Le travail d'animation se réalise avec les acteurs et partenaires locaux.

Les actions développent aussi bien de la sensibilisation avec les projets pédagogiques mis en place avec les écoles de Sentein ou le RPI de Massat-Biert-Boussenac, de la gestion avec les

contrats agricoles en estives, ou du suivi avec les comptages de gypaètes sur le site du Biros ou des chauves-souris dans les 4 grottes.

Contact : Yannick Barascud

La biodiversité, dans un cadre pyrénéen

L'étude portée par la DREAL Midi-Pyrénées «Articulation des politiques publiques concourant à la biodiversité dans le PNR» a été livrée au printemps. Le Syndicat mixte a proposé son territoire en tant que zone pilote de cette

action conduite dans le cadre de la Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB) et a accompagné la DREAL dans sa mise en œuvre. Une réunion du Comité de pilotage a permis de faire partager ses conclusions qui

pourront être concrétisées à diverses échéances. Par ailleurs le PNR a également participé à la livraison de l'étude « Tourisme et Biodiversité » réalisée à l'échelle du massif.

Contacts : Matthieu Cruège, Charles Tartarin

La troisième édition du Concours des prairies fleuries

11 agriculteurs des Pyrénées Ariégeoises se sont portés candidats. Un jury composé d'experts en agronomie, élevage, écologie et apiculture a visité chaque parcelle sur 2 journées en mai et juin pour récompenser les meilleures pratiques agroenvironnementales permettant le maintien de prairies naturelles aux qualités agronomiques et écologiques remarquables. 4 prix ont été attribués. Le prix d'excellence est revenu à Berthus-Jan Bootsma, éleveur-fromager à Cérizols, le prix «valeur fourragère» à Hugo Ellemeet, éleveur bovin à Cazaux, le prix «biodiversité et paysage» à Francis Ané, éleveur bovin et ovin à Antras, et enfin le prix «valeur apicole» a été attribué à Erwin Berg, éleveur bovin à Moulis. A partir de 2014, les prairies fleuries deviendront une catégorie du Concours général agricole.

Contact : Julien Aït El Mekki



Le retour du bouquetin des Pyrénées approche...

Une étude des sites les plus favorables du point de vue écologique et de compatibilité avec les activités socio-économiques a été menée. C'est le cirque de Cagateille qui, répondant le mieux à ces critères, accueillera les 20 premiers bou-

quetins (10 mâles et 10 femelles). Leur réintroduction dans les Pyrénées françaises est en attente de la signature d'un accord franco-espagnol. Le dossier technique et administratif a été complété, notamment au niveau sanitaire. Le

logo de l'opération a été créé et les documents sont prêts pour accompagner le lâcher des premiers animaux, reporté au printemps 2014.

Contacts : Yannick Barascud, Matthieu Cruège

La Trame verte et bleue du PNR se dessine

Le travail d'identification d'une Trame Verte et Bleue a été engagée par les quatre PNR de Midi-Pyrénées (cf. L'année du Parc 2012). La première étape préalable d'élaboration d'une carte d'occupation du sol commune aux 4 PNR s'est concrétisée par l'élaboration d'un atlas sur l'ensemble du Parc. Les données d'occupa-

tion du sol sont à la disposition des communes pour les accompagner dans leur réflexion notamment lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. La cartographie de la Trame écologique à proprement parler a débuté avec la tenue du premier Comité technique et scientifique mis en place pour proposer des

champs d'investigation et valider les choix méthodologiques. Les groupes de travail, déclinés localement, viendront compléter ce travail à partir de début 2014 afin d'identifier des problématiques et des enjeux et de soumettre des mesures à mettre en œuvre.

Contact : Yannick Barascud

Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie Réf. Charte Article 7.4

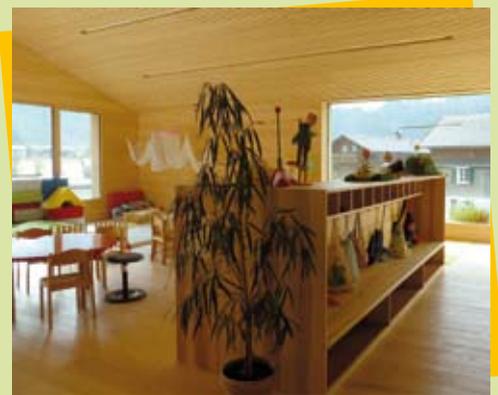


Le centre communal

Un fructueux voyage d'étude en Autriche

En avril, 50 élus et techniciens du Parc se sont déplacés dans le Vorarlberg, région d'Autriche mondialement connue pour la qualité de son architecture contemporaine durable. L'originalité du Vorarlberg ? Avoir été pionnier dans le développement d'une architecture contemporaine valorisant le bois sous de multiples facettes (bardage extérieur, parement intérieur, menuiserie, mobilier, chauffage au bois plaquettes...), très bien isolée et utilisant l'énergie solaire à son maximum. L'objectif de ce voyage d'étude était de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour promouvoir, en Ariège, une architecture contemporaine, durable et valorisant l'usage du bois local.

Contact : Sophie Séjalon



La crèche

Le fonds Ardoises

Ce fonds d'aide vise à financer une partie du surcoût de la pose et d'usage d'ardoises traditionnelles à pureau dégressif par rapport aux ardoises calibrées (cf. L'année du Parc 2009, 2010, 2011). Il est financé par la Région et le Département (40 % chacun) et à 20 % par les communes et/ou Communautés de communes. Les collectivités adhérant au dispositif sont les communautés de communes du Castillonnais,

du canton d'Oust et du Pays d'Auzat-Vicdessos ainsi que les communes de Miglos, Soulan, Saurat, Quié, Moulis et Lapège.

En 2013, 17 dossiers ont été déposés dont 16 ont été validés par le comité technique regroupant élus et experts du patrimoine (CAUE, SDAP, DDT et CMA). 16 toitures ont été réceptionnées par le service départemental de l'architecture et du patrimoine (dont 14 confor-

mes au cahier des charges). Pour la première fois, un dossier a été déposé par un agriculteur en auto-construction.

Un nouveau dossier financier a été déposé en Convention territoriale pour permettre le renouvellement de cette opération pour les années à venir.

Contact : Audrey Duraud

«Créer le patrimoine de demain» : une expérimentation concluante



Conseil en cours

Le projet expérimental «Créer le patrimoine de demain en promouvant et stimulant une architecture durable locale» a pris fin. Il consistait à proposer aux porteurs de projet des communes volontaires une consultance architecturale et les services d'une commission locale de conseil architectural (cf. L'année du Parc 2011 et 2012). En 2 ans, 50 pétitionnaires ont pu recevoir des conseils sur leur projet dans 8 communes.

Suite aux conseils distillés par l'architecte du PNR puis par la commission locale de conseil architectural, les améliorations sont particulièrement notables sur les impacts environnementaux, paysagers, architecturaux et énergétiques. Cette action s'est finalisée par l'édition d'un guide de retour d'expériences, en partenariat avec les PNR des Vosges du Nord et des Grands Causses.

La malle pédagogique, outil de sensibilisation à l'urbanisme et à l'architecture durable développé sous la direction du PNR des Vosges du Nord, a été livrée. Elle est particulièrement adaptée pour former les élus d'un conseil municipal avant la réalisation d'un document d'urbanisme. Elle est à la disposition des communes qui en font la demande.

Enfin, deux balades architecturales et naturalistes ont été proposées à Cadarcet et Esplas-de-Sérou, permettant de sensibiliser une quarantaine de personnes à nos patrimoines.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Encourager une construction bois intégrée au patrimoine local

Après la signature d'une convention avec le CAUE pour concevoir et éditer de façon concertée un guide de recommandations pour les constructions bois à partir des conclusions de l'inventaire réalisé (cf. L'année du Parc 2011 et 2012), l'action se poursuit. Le comité de pilotage (DDT, STAP, CAUE, CMA, PNR) s'est réuni à plusieurs reprises afin de finaliser le guide, qui devrait être diffusé en 2014 et sera téléchargeable sur les sites internet du Parc et du CAUE.

Contact : Audrey Duraud



La restauration du petit patrimoine bâti se poursuit

5 communes (Cazavet, Eycheil, Rimont, Sem et Tourtouse) ont déposé des dossiers, portant à 54 le nombre de communes ayant déposé un dossier depuis 2008. Le PNR a effectué avec le CAUE les visites de lancement et de suivi de chantiers pour 17 édifices et effectué les réceptions de travaux pour 12 d'entre eux situés à Cadarcet, Eycheil, Montégut-en-Couserans, Saint-Martin-de-Caralp et Seix. Au 31 décembre, ce sont 98 édifices au total qui ont bénéficié de ce fonds financé par le Conseil régional et le Conseil général.

Contact : Audrey Duraud



La fontaine Coume cave de Cadarcet avant et après restauration

Petites cités de caractère

Ce label, à l'origine breton, est décliné petit à petit sur l'ensemble du territoire national pour labelliser les villages dynamiques de moins de 6 000 habitants, au patrimoine remarquable.

Des contacts ont été pris avec l'association animatrice de ce réseau dans l'objectif de faire bénéficier de ce label quelques communes du PNR. L'animateur de ce réseau se déplacera en

Ariège en mai 2014. A cette occasion, le PNR organisera une réunion d'information avec les communes potentiellement éligibles.

Contact : Sophie Séjalon

Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires Réf. Charte Article 8.1

Races locales : vers une collecte hippomobile des ordures ménagères ?

Le PNR a pris les services d'une stagiaire pour réaliser une étude sur l'opportunité de mettre en place des collectes hippomobiles (ramassage des déchets par un cheval attelé d'une remorque spécifique) sur 4 communes : Saint-Girons, Saint-Lizier, Campagne-sur-Arize et Sabarat. L'étude portait sur les types de déchets collectés, les circuits, l'organisation et le fonctionnement de la collecte, le chiffrage et la présentation d'éléments de comparaison entre la collecte à cheval et la collecte classique. Cette action a été réalisée en partenariat avec l'Association Nationale du Cheval Castillonnais d'Ariège Pyrénées, les syndicats de collecte d'ordures ménagères (SMECTOM Plantaurel et SICTOM Couserans), le Conseil du Cheval Midi Pyrénées, le Conseil Général et l'ADEME. Une expérimentation a été menée avec succès, à Saint-Girons, du 2 juillet au 17 août, pour le ramassage des cartons en centre-ville. Une réflexion est menée avec les différents partenaires pour envisager une pérennisation de ce service.

Contact : Julien Viaud



La mesure agro-environnementale en faveur des prairies humides

Depuis 2012, le PNR, associé à la Chambre d'agriculture de l'Ariège, met en œuvre une mesure agroenvironnementale (MAE) en faveur des prairies humides (cf. L'année du Parc 2012). Pour la seconde année de mise en œuvre, ce sont 19 agriculteurs qui ont profité de ce dispositif et près de 50 ha de prairies humides qui bénéficient aujourd'hui de la MAE.

Contact : Julien Aït El Mekki



Plan de Revitalisation du Pays Couserans - Volet Agricole

Le Parc a prolongé son travail de chef de file sur le volet agricole « produits locaux ». Son rôle est de coordonner, d'animer et d'impulser, en

partenariat avec les acteurs territoriaux compétents réunis en comité territorial, et pour la période 2010–2013, la mise en œuvre d'un

programme d'actions partagées sur la valorisation des produits locaux.

Contact : Julien Viaud

Mieux valoriser le bois et ses filières Réf. Charte Article 8.3

Manifestations locales autour de la forêt et du Bois

L'équipe du PNR a participé à plusieurs manifestations locales sur le thème de la forêt et du bois : Festival de films « Résistances » à Foix,

marché aux initiatives à Sainte-Croix-Volvestre, Fête du Bois de Pays à La-Bastide-de-Sérou. Des projections, expositions, échanges et débats

ont permis de sensibiliser aux enjeux de la filière locale et de discuter des actions possibles.

Contact : Elodie Roulier

Une Charte forestière pour le PNR

L'élaboration de la Charte forestière sur la partie est du PNR est achevée. Cette Charte, incluant un programme de 12 actions sur 3 ans, a été signée par l'ensemble des partenaires le

27 novembre à Montégut-Plantaurel. Elle est téléchargeable sur le site du Parc. Désormais, l'ensemble du PNR est couvert par une Charte, puisque le Couserans en est déjà doté depuis

2007. Le PNR assure l'animation de ces 2 programmes.

Contact : Elodie Roulier

Accompagnement de la SCIC «Ariège Energie Bois Forêt»

L'hiver 2012-2013 est la deuxième saison de fonctionnement de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ariège Energie Bois Forêt créée en 2011. Les tonnages livrés ont augmenté de 20% par rapport à la saison pré-

cédente, avec un taux d'humidité moyen des plaquettes livrées de 29%. Cela représente plus de 200 livraisons sur l'année. L'activité de la SCIC devrait encore augmenter au cours de la saison 2013-2014. C'est un outil précieux

de valorisation de la ressource bois locale, respectant une charte éthique collective, et permettant la participation de tous les interlocuteurs de la filière aux décisions.

Contact : Elodie Roulier

Résorber les points de blocage sur la desserte forestière

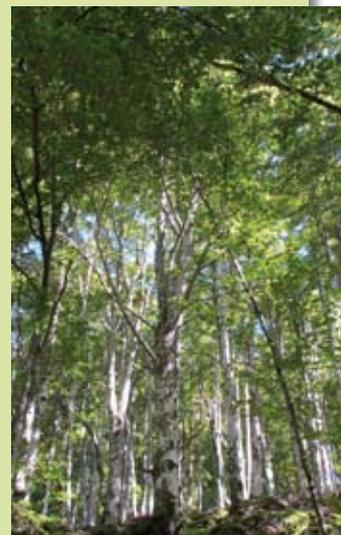
Massif de Sourroque

Le massif de Sourroque regroupe plus de 600 ha de forêts communales. Depuis 2003, leur exploitation était bloquée par la fragilité d'un pont situé à Eycheil, qui ne permettait plus le passage des camions de bois. Un programme d'action global a été défini avec les communes concernées, l'ONF et les services de l'Etat : il inclut la réfection du pont, la remise en état des routes forestières du massif et le contournement du village d'Eycheil. La commune de Saint-Girons s'est associée au projet, puisque celui-ci permettra également un meilleur accès au massif pour les promeneurs souhaitant profiter des sentiers récemment aménagés pour le grand public. Le point de blocage le plus important a définitivement été effacé : le pont a été entièrement repris et consolidé. Les autres travaux sont programmés pour 2014.

Arrout

La forêt communale d'Arrout est située au-dessus du village sur plus de 150 ha. Dans les années 70, une route d'accès à la forêt a été créée, puis une importante plantation de résineux a été réalisée en Douglas, Pin sylvestre et Sapin pectiné. L'exploitation était bloquée depuis 2002 à cause d'une dégradation de la route dans le village. En lien étroit avec l'ONF, les services de l'Etat, le Conseil Général et le conseil municipal, différentes options techniques ont été étudiées. Une réunion d'information a permis de discuter de l'avenir de la forêt communale avec les habitants et d'étudier les solutions envisageables. Une solution adaptée a été trouvée. Les premières coupes pourront avoir lieu en 2014. Ce sont environ 6 000 m³ de bois qui seront mobilisés à cette occasion, permettant ainsi d'améliorer la qualité du peuplement pour l'avenir.

Contact : Elodie Roulier



Un réseau de forêts témoins pour une gestion forestière de qualité

15 des 21 forêts formant le futur réseau des forêts témoins du Parc ont été analysées sous l'angle économique, sylvicole et écologique.

Ce réseau est destiné à illustrer différentes sylvicultures permettant de produire du bois de qualité (cf. L'année du Parc 2012). Les autres fo-

rêts seront analysées en 2014 et les premières visites programmées dans la foulée.

Contact : Elodie Roulier

Développer la sylviculture du châtaignier

Certains secteurs du PNR sont riches en peuplements de châtaigniers. Une partie du bois est utilisée pour la production de piquets, mais ce bois est aussi de plus en plus recherché pour les parquets et les huisseries. Pour approvisionner ces filières, une journée d'échanges avec des propriétaires forestiers, gestionnaires et exploitants a été organisée en mai. Elle a réuni une vingtaine de professionnels autour d'un expert reconnu au niveau national, pour discuter des différents types de gestion possibles, des maladies du châtaignier, des méthodes de renouvellement des peuplements, des stations adaptées à une production dynamique. Les échanges ont été riches et se poursuivront en 2014 lors d'une visite dans le PNR du Périgord-Limousin, où la filière châtaignier est très bien structurée.

Contact : Elodie Roulier



Soutenir et développer l'activité des débardeurs par traction animale

La traction animale (mules, chevaux) peut être tout à fait adaptée dans le cas de petites propriétés, ou sur des terrains fragiles, sous réserve que les distances de débardage ne soient pas trop longues. A l'occasion d'un chantier forestier dans la Barguillère, une journée de rencontres et d'échanges a été organisée en novembre avec les opérateurs exerçant cette activité sur le PNR. Des pistes d'actions ont été évoquées pour permettre de développer cette technique, avec en premier lieu l'édition, en 2014, d'un annuaire des professionnels concernés.

Contact : Elodie Roulier



Utiliser nos bois locaux grâce à des procédés écologiques de traitement

Un nouveau mode de traitement des bois, entièrement écologique, est apparu récemment : le thermo-traitement. La Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège et le Centre régional d'innovation et de transfert des technologies du bois de Midi-Pyrénées ont monté un projet

avec le PNR pour tester ce traitement sur nos bois locaux, notamment le hêtre, essence très présente dans le massif pyrénéen, mais classée « non durable ». Un panel d'artisans pyrénéens utilisera des bois locaux traités de cette façon pour réaliser des prototypes variés. Une étude

de faisabilité pour l'implantation d'une unité de traitement locale sera réalisée. L'ensemble des financements nécessaires à ce projet qui se déroulera en 2014 ont été réunis.

Contact : Elodie Roulier.

Réaliser des bâtiments en bois local

Le PNR propose aux communes un accompagnement pour réaliser leurs projets de construction, de rénovation ou d'ameublement en utilisant du bois local. Il est en effet possible de s'approvisionner en bois local dans le cadre des marchés publics, et nos bois offrent de multiples possibilités pour des réalisations de qualité, si leur provenance locale est prise en compte dès la conception du projet. Le PNR a accompagné la commune de Gabre dans son projet de rénovation et de transformation d'une ancienne grange au cœur du village.

Contact : Elodie Roulier.

Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable Réf. Charte Article 8.4

Partenariat avec les accompagnateurs en montagne de l'Ariège

Le PNR a poursuivi l'organisation de ses relations avec les accompagnateurs en montagne, pour la mise en œuvre de la Marque accueil du Parc « itinérance en milieu naturel » en début d'année 2014. 7 prestations de 4 accompagnateurs en montagne ont été diffusées dans le programme d'animation Pyrénées Partagées 2013.

Contact : Laure Letard

Le PNR, partenaire des offices de tourisme

Le Parc a prolongé le partenariat engagé (cf. L'année du Parc 2012), avec pour objectif de promouvoir l'offre touristique typée ou marquée Parc. Des circuits de découverte du PNR et des outils de promotion à destination des offices de tourisme et de leurs publics ont été initiés et seront finalisés en 2014.

Contacts : Céline Arilla, Charles Tartarin



Le plan d'actions pour le développement durable du site de l'étang de Lers se concrétise

Le Parc a poursuivi son action en appui au Syndicat Intercommunal de Développement du Site (SIDS) de l'étang de Lers. Un schéma directeur a été établi conjointement à partir d'un état des lieux et de principes d'interventions permettant de décliner les actions contribuant à développer et à renforcer la cohésion des différentes activités se côtoyant sur le terrain : pastoralisme, randonnée, pêche, espace nordique, recherche scientifique, etc.

Le site de l'étang de Lers, devenu Maison du Parc, souhaite moderniser et adapter son offre en termes d'accueil, d'activités et d'animation et a présenté un plan d'actions aux élus du canton en octobre.

Des travaux d'aménagement des axes de circulation et de stationnement ont été finalisés à l'automne, dans le cadre du dispositif Natura 2000.

Parallèlement, le Parcours Permanent d'Orienteur a été livré. Il s'agit d'un ensemble d'équipements permettant de découvrir le site grâce à une activité sportive adaptée à tous les niveaux et à la pratique hivernale.

La réalisation d'une aire d'accueil « sport-nature », toutes saisons, située sur la commune de Suc-et-Sentenac est étudiée, autour d'un partenariat entre la Communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos, le SIDS de l'étang de Lers, le Conseil Général, l'ONF, le PNR et les offices de tourisme concernés. Cette aire d'accueil permettra l'accès hivernal à l'espace nordique de l'étang de Lers depuis la vallée du Vicdessos, renforçant le potentiel économique de l'espace nordique, tout en contribuant à faciliter les échanges touristiques entre les deux cantons. Actuellement à l'étude, ce projet pourrait être concrétisé dès la saison hivernale 2014-2015.

Contacts : Matthieu Cruège, Charles Tartarin



Développement et promotion de l'offre « Découverte Nature »

Une stagiaire en formation supérieure de tourisme, Marion Zira, a réalisé un état des lieux actualisé de l'offre de tourisme-nature dans le PNR : lieux d'accès aux sites naturels, espaces naturels et lieux de visite, prestataires, sentiers thématiques, et projets de médiation du patrimoine naturel. Ce travail vise à définir des actions susceptibles de compléter, diversifier

ou structurer cette offre et à conforter la valorisation de l'offre de découverte du patrimoine naturel et des prestations touristiques proposées. Il est assorti d'un plan d'actions que le PNR déclinera selon 4 axes stratégiques. Un comité de suivi travaillera à l'identification et la prise en compte les enjeux environnementaux liés au tourisme de nature, à la mise à niveau de

l'offre de découverte sur le thème de la nature ainsi qu'au développement de propositions typées Parc. De ce travail émergeront finalement des supports de communication traduisant le message touristique du Parc, en différenciant et en complétant l'argumentaire touristique propre aux Pyrénées Ariégeoises.

Contacts : Matthieu Cruège, Charles Tartarin



Table d'orientation à Montréal-de-Sos



Parcours d'orientation à l'étang de Lers

Les actions «énergie-climat»

De nombreuses actions ont été réalisées à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers habitant le PNR.

Des actions en direction des particuliers...

Le programme de visites « Energie : vos voisins vous ouvrent leurs portes » a été renouvelé d'avril à octobre en partenariat avec l'Espace Info Energie de l'Ariège porté par l'agence locale de l'énergie. 4 visites ont été réalisées à Arignac, Montoulieu (en partenariat avec l'association Ecorce), Sainte-Croix-Volvestre et Saint-Girons. La communication a été financée par le PNR et la Région Midi-Pyrénées.

170 personnes ont assisté aux 6 soirées des deuxièmes «Nuits de la thermographie» à Alzen, La-Bastide-de-Sérou, Eycheil, Ferrières, Saint-Pierre-de-Rivière et Serres-sur-Arget. Grâce à une caméra infrarouge, les participants ont visualisé les déperditions énergétiques des maisons dans les rues et reçu des conseils du conseiller info énergie de l'agence locale de l'énergie du département de l'Ariège pour réaliser des économies d'énergie. La troisième campagne des nuits de la thermographie a débuté en novembre à Caumont, Saurat et Le Bosc, rassemblant 47 personnes. 4 soirées seront proposées en 2014.

Des actions en direction des collectivités...

Le Syndicat mixte a continué à mettre en œuvre un service gratuit de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Ce suivi a été assuré pour 38 communes volontaires, sur les cinq dernières années. Un service d'aide et de conseil est également assuré afin de proposer l'intégration de la qualité environnementale et des énergies renouvelables dans les projets d'équipements et d'aménagements.

7 communes ont participé au cinquième Jour de la Nuit : suite à un appel à volontaires lancé par le Parc, Allières, Antras, Arignac, La-Bastide-de-Sérou, Cadarcet, Mauvezin-de-Sainte-Croix et Saurat ont éteint leurs éclairages publics au cours du Jour de la Nuit. Cette manifestation a pour objectif d'attirer l'attention sur les causes et les conséquences de la pollution lumineuse.

Contact : Luce Rameil



Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux

Réf. Charte Article 8.7

Le PNR partenaire de manifestations locales

Le PNR a renouvelé son soutien à l'association Héliciel, notamment dans l'organisation et la communication du Festival des Métiers d'Art, fin septembre, à Saint-Lizier. Il a également financé des ateliers réalisés auprès d'élèves de la Cité Scolaire du Couserans (lycée et collège),

ainsi qu'un atelier de démonstration grand public sur la sculpture du métal.

Le Syndicat mixte a participé à la manifestation organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, à Saint-Lizier. Outre

un appui en communication, il a participé au financement d'une œuvre collective sur le mur d'une salle de réunion de l'Hôtel Dieu.

Contact : Julien Viaud

Les produits du Parc s'invitent au Tour de France !

Saint-Girons a accueilli le Tour de France le dimanche 7 juillet. Le Parc a participé aux festivités par l'organisation d'un marché de producteurs locaux sur le Champs de Mars tout au long du week-end. Il tenait également un stand au sein du village départ, accompagné de producteurs, afin de proposer une dégustation de produits Marque Parc.

Contact : Julien Viaud



Projet «Viande bovine/ovine locale»

Le projet « Promouvoir et valoriser la viande bovine ariégeoise de qualité » (cf. L'année du Parc 2012), mené par l'Association ariégeoise de développement de l'élevage bovin (AADEB) et

le CIVAM Bio 09, soutenu par le Syndicat mixte a fait l'objet d'une restitution auprès des acteurs économiques et institutionnels en mai, à Rimont. Les résultats de ces réflexions ouvrent

des perspectives de développement de la Marque Parc sur les viandes.

Contact : Julien Viaud

Vers la création d'un Conservatoire de l'Abeille noire dans les Pyrénées Ariégeoises

Le PNR soutient le projet de création d'un Conservatoire pyrénéen de l'Abeille noire, porté par des apiculteurs professionnels et amateurs des Pyrénées Ariégeoises. Les sites pressentis sont situés sur les hauteurs de la

Barguillère et du Haut Salat. Le Parc facilite les démarches administratives de l'association auprès de l'ADEPFO, du Conseil Général, du Commissariat aux Pyrénées. Il a également participé à la venue d'un spécialiste national

du CNRS, qui a conseillé l'association dans la création de ce conservatoire.

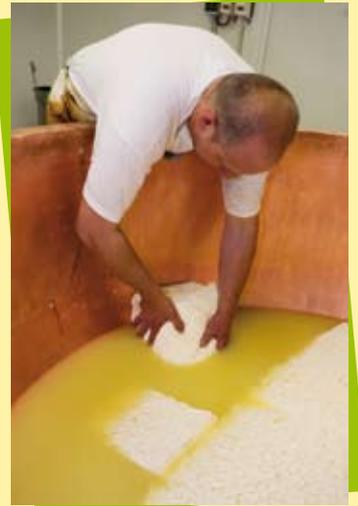
Contact : Julien Viaud

Fromage et lait : le marché offre des perspectives, à saisir...

Le Parc s'est attaché à maintenir la dynamique et les partenariats sur le lait et les fromages structurés en 2012 autour du projet de reprise de la fromagerie Cazalas à Cescau. Il a suscité, animé et cofinancé la réalisation d'une étude réalisée par la MAAP (Mission agro alimentaire Pyrénées) sur la filière lait-fromages dans le PNR, pour le compte du syndicat des producteurs laitiers livreurs. Ce travail démontre la capacité du marché à accepter et valoriser économiquement des fromages typés et garantissant un meilleur lien au territoire des Pyrénées Ariégeoises. L'étude, cofinancée par le Conseil Général, a également donné lieu à des enquêtes auprès des transformateurs laitiers intervenant dans le PNR, principalement en Couserans, qui a été présentée aux producteurs laitiers livreurs en décembre. Dans le cas d'une volonté partagée et d'un engagement des professionnels, le PNR s'attachera à déployer le plan de soutien qu'il ambitionne, appuyé sur une démarche marketing et un accompagnement ciblé aux différents chaînons de la filière, de la production laitière à la commercialisation.

Les échanges intervenus ont par ailleurs permis de dessiner les contours définitifs d'un marquage Parc susceptible d'englober sous un référentiel commun des laits, des fromages fermiers et des fromages artisanaux produits dans le PNR. Cette réflexion associant les divers partenaires (Association des fromagers fermiers et artisanaux des Pyrénées, syndicat des producteurs, Chambre d'agriculture...) pourra se concrétiser début 2014 par l'adoption du cahier des charges, en vue du lancement de la gamme en 2014.

Contacts : *Matthieu Cruège, Julien Viaud*



Collectivités et approvisionnement local

Le PNR a co-organisé une formation sur les marchés publics, à destination des élus et responsables d'établissements de restauration, visant à favoriser l'introduction de produits locaux dans la restauration collective, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège, dans le cadre du projet «Plate-forme N+1».

Il a également reconduit son opération « bon de commande de produits locaux » en direction des collectivités. 20 producteurs fermiers et artisanaux du PNR et de ses communes associées, engagés sur la non-utilisation d'OGM, ont participé, ainsi que 8 collectivités, pour un chiffre d'affaire de 4 000 €. La livraison des pro-

duits s'est réalisée sous la forme d'un marché de Noël, organisé en décembre et réunissant 14 producteurs. En plus des commandes déjà effectuées, une cinquantaine de consommateurs était présente.

Contact : *Julien Viaud*

Valoriser les singularités des Pyrénées Ariégeoises et la culture locale Réf. Charte Article 10.2

Un stage pour valoriser l'occitan

Le Parc et le Pays Couserans ont recruté leur stagiaire dont le travail visera à mieux connaître les acteurs, actions et enjeux liés à l'occitan dans le Parc, afin de faire émerger des pistes d'actions possibles pour valoriser la langue et la culture occitane. Le stage démarrera tout début 2014.

Contact : *Céline Arilla*

Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

L'appui aux documents d'urbanisme

Réf. Charte Article 11.2

Afin d'épauler les communes qui établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme et d'en assurer la compatibilité avec sa Charte, le PNR a participé aux travaux des communes de Balaguères, Montégut-Plantaurel et Rimont : conseils aux élus, aide à la rédaction de l'article 11 concernant l'aspect extérieur des constructions, rencontre des bureaux d'étude prestataires...

Il est intervenu par ailleurs en appui aux collectivités portant des projets particuliers, notamment pour le PLU intercommunal de la Communauté de communes de l'Arize.

Il a fourni son avis sur les plans locaux d'urbanisme de Montégut-Plantaurel et Rimont, sur la modification du PLU de Prat-Bonrepaux, sur le PLU Intercommunal de l'Arize ainsi que sur

le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'objectifs (DOO) du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Vallée de l'Ariège.

Contacts : *Julien Ait El Mekki, Audrey Duraud, Sophie Séjalon*

Un suivi vigilant des projets d'infrastructure

Le Parc s'est attaché à suivre de près de nombreux projets d'infrastructures afin de s'assurer que les objectifs et mesures de sa Charte sont bien respectés. En particulier, il a poursuivi son implication à la demande de la commune et des habitants sur un projet d'antenne de téléphonie mobile à Saurat, s'est mobilisé pour garantir les conditions d'une concertation ouverte à Moulis, sur le même type de projet... Il a

rencontré et échangé à plusieurs reprises à partir du début d'été avec les parties concernées – porteur de projet et opposants – au projet de parc éolien à Camarade. A compter de novembre, il a engagé son expertise sur le projet de réouverture de la carrière de roche brute de Calamès, à Bédeilhac.

Contacts : *Matthieu Cruège, Luce Rameil, Sophie Séjalon*

Une nouvelle commune associée

Fin janvier a été signée la convention de partenariat avec le Carla-Bayle, qui devient ainsi la 5^e commune associée au Parc après Artix, Daumazan-sur-Arize, Ségura et Vira. Avec la commune partenaire de Dun, ce sont désormais 6 communes situées hors Parc qui sont

liées au PNR par convention (cf. L'année du Parc 2012).

Le PNR a également approché les communes de la vallée de l'Ariège susceptibles d'être «Villes-Portes» du Parc : Pamiers, Verniolle, Varilhes, Foix et Tarascon-sur-Ariège. La ville

de Pamiers se montre très intéressée pour développer ses relations avec le PNR. Ces discussions seront reprises après les élections municipales.

Contact : *Matthieu Cruège*

La vie nationale des PNR

Le Parc a poursuivi son implication dans la vie nationale des PNR de France, animée par leur fédération. Il a accueilli le séminaire annuel des chargés de mission «Marque» des PNR (cf. p.11). Le Président du PNR a régulièrement participé aux réunions de la commission

«Marque» de la Fédération et les agents du Parc ont participé aux réunions inter-parcs dans leurs domaines.

Par ailleurs, le PNR s'est porté candidat en début d'année auprès de la Fédération nationale pour accueillir le Congrès national 2014

des Parcs. N'ayant pu réunir l'intégralité des moyens financiers nécessaires, il a dû retirer sa candidature au cours de l'été.

Contact : *Matthieu Cruège*

Collaborations Inter-Parcs de Midi-Pyrénées et des Pyrénées

Les collaborations InterParcs de Midi-Pyrénées ont été poursuivies et se structurent progressivement : les échanges et collaborations entre les 4 PNR et le projet de PNR d'Aubrac deviennent très réguliers : présidents, directeurs, chargés de mission... Les PNR organisent de concert leurs présences dans les diverses instances et commissions d'échelle régionale. Ayant sollicité une place au sein du CESER renouvelé à l'automne, ils y sont désormais représentés par notre Parc. Une réunion des 4 présidents s'est tenue dans le Haut-Languedoc en avril puis une rencontre avec le président du Conseil Régional

a eu lieu début octobre dans un contexte de réduction des concours de la Région aux PNR existants. Les chantiers communs ouverts par la convention 2012-2014 avec la Région et l'ARPE ont été poursuivis avec des concrétisations qui devraient intervenir à compter de 2014. Des échanges ont eu lieu avec la Région sur le thème de l'agriculture et du patrimoine ayant permis de rendre plus opérant le règlement de l'aide régionale à la restauration du petit patrimoine bâti.

Formalisées en 2010 par une convention tripartite, les collaborations avec le PNR des Pyrénées

Catalanes et le Parc national des Pyrénées ont été poursuivies (cf. L'année du Parc 2012). Les trois Parcs se sont retrouvés mi-octobre à Font Romeu pour leur traditionnelle réunion annuelle de point sur leurs collaborations.

Le PNR siège désormais au Comité de massif des Pyrénées au titre des Parcs. Il a contribué à l'élaboration du schéma de massif des Pyrénées et a présenté les dynamiques des territoires pyrénéens lors des rencontres du schéma de massif organisées à Foix en mars.

Contact : *Matthieu Cruège*

Des échanges transfrontaliers qui se diversifient...

La démarche pour créer un réseau transfrontalier des espaces naturels pyrénéens (parcs naturels et administrations basques, navarrais, aragonais, catalans, andorrans et français) a été poursuivie et a donné lieu à une rencontre à Tarbes début juillet, faisant suite à celle de Saint-Girons fin octobre 2012. Les axes principaux de coopérations ont été définis : trame verte et bleue et agro-environnement, accueil

du public et tourisme, valorisation des ressources locales... Une troisième rencontre doit avoir lieu début 2014 en Andorre pour structurer le réseau et ses actions de coopérations. Le SMPNR s'est également attaché à poursuivre ses contacts transfrontaliers en particulier avec le Parc Alt Pirineu et les 2 Parcs andorrans. Ces derniers ont organisé leur 1^{er} concours des prairies fleuries auquel le PNR des Pyrénées

Ariégeoises a apporté son appui technique. Au printemps, une délégation du PNR s'est rendue à Ainsa, en Aragon, pour étudier la démarche Géopark. En fin d'année, le PNR a également approché des interlocuteurs espagnols et andorrans de la chaîne des Pyrénées en vue de développer des coopérations sur les produits et ressources locales.

Contact : *Matthieu Cruège*



La direction



Matthieu Cruège

Directeur



Sophie Séjalon

Directrice adjointe
Responsable du pôle
Patrimoines - Espaces
Paysages

Le pôle administratif



Valérie Coffi

Accueil
Secrétariat



Camille Jaudin

Responsable
administrative
et financière



Isabelle Cambus

Assistante
administrative
et financière



Amandine Marfaing

Assistante
administrative
et logistique

Les chargés de mission



Julien Ait El Mekki

Patrimoine naturel,
Agro-environnement
Zones humides (dont MAE)
Prairies fleuries
Sites naturels

Experts et polyvalents, ils apportent conseil et soutien technique aux élus, professionnels et habitants porteurs d'initiatives en rapport avec la Charte du PNR.

Chacun dans leur domaines d'actions (Urbanisme, patrimoine, Marque Parc, etc.), ils initient, montent et suivent des projets : montage et suivi des dossiers de financement, animation, communication...



Céline Arilla

Education au territoire
Communication



Yannick Barascud

Natura 2000
Trame verte et bleue
Réintroduction du bouquetin



Audrey Duraud

Patrimoines bâtis
Urbanisme, architecture
Fonds d'aide ardoise
Points noirs paysagers



Camille Fleury

Réouvertures
paysagères



Laure Letard

Marque Parc
Prestations touristiques
Inventaire des activités
Formations du PNR



Luce Rameil

Energie, climat
Eco-responsabilité



Elodie Roulier

Forêt, bois
Gestion forestière de qualité
Transformation et utilisation
locales des bois



Charles Tartarin

Tourisme durable
Développement durable
des sites touristiques



Julien Viaud

Produits et savoir-faire locaux
Marque Parc
Développement économique
Circuits courts



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises



142 communes

- | | | | | |
|--------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Aigues-Juntas | Brassac | Galey | Méridon | Saint-Jean-du-Castillonnais |
| Aleu | Burret | Ganac | Miglos | Saint-Lary |
| Alliat | Buzan | Génat | Montardit | Saint-Lizier |
| Allières | Cadarcet | Gestiès | Montégut-en-Couserans | Saint-Martin-de-Caralp |
| Alos | Camarade | Goulier | Montégut-Plantaurel | Saint-Pierre-de-Rivière |
| Alzen | Campagne-sur-Arize | Gourbit | Montels | Salsein |
| Antras | Capoulet-et-Junac | Illier-et-Laramade | Montesquieu-Avantès | Saurat |
| Argein | Castelnaud-Durban | La Bastide-de-Sérou | Montfa | Seix |
| Arignac | Castillon-en-Couserans | La Bastide-du-Salat | Montgauch | Sem |
| Arrien-en-Bethmale | Caumont | Lacave | Montjoie-en-Couserans | Sentein |
| Arrout | Cazaux | Lacourt | Montoulieu | Sentenac-de-Sérou |
| Aucazein | Cazavet | Lapège | Montseron | Sentenac-d'Oust |
| Audressein | Cérizols | Larbont | Moulis | Serres-sur-Arget |
| Augirein | Cescau | Lasserre | Nescus | Siguer |
| Aulus-les-Bains | Clermont | Le Bosc | Niaux | Sor |
| Auzat | Conrazy | Le Mas-d'Azil | Orgibet | Soueix-Rogalle |
| Bagert | Cos | Le Port | Orus | Soulan |
| Balacet | Couflens | Lercoul | Oust | Suc-et-Sentenac |
| Balaguères | Durban-sur-Arize | Les Bordes-sur-Arize | Pailhès | Surba |
| Barjac | Encourtiech | Les Bordes-sur-Lez | Prat-Bonrepaux | Suzan |
| Baulou | Engomer | Lescure | Prayols | Taurignan-Castet |
| Bédeilhac-et-Aynat | Ercé | Lorp-Sentaraille | Quié | Taurignan-Vieux |
| Bédeille | Erp | Loubens | Rabat-les-Trois-Seigneurs | Tourouse |
| Bénac | Esplas-de-Sérou | Loubières | Rimont | Uchentein |
| Betchat | Eycheil | Massat | Rivièrevert | Ustou |
| Bethmale | Fabas | Massat | Sabarat | Vernajoul |
| Biert | Ferrières-sur-Ariège | Mauvezin-de-Prat | Sainte-Croix-Volvestre | Vicdessos |
| Bonac-Irazein | Gabre | Mauvezin-de-Sainte-Croix | Saint-Girons | Villeneuve |
| Boussenac | Gajan | Mercenac | | |

Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités La ferme d'Icart
09240 Montels

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Tél : 05 61 02 71 69

Fax : 05 61 02 80 23

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Textes : Syndicat mixte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Photos : R. Kann, A. Baschenis, M. Mesplié, D. Vrillaud, Julien Ait El Mekki, SMPNR,
Association des pâtres de haute-Montagne, Amis du Parc, Zookeeper, A. Ribot.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, encres végétales. Mai 2014

Conception
IXORA Création graphique
3 la Guinguette
09240 Alzen
05 61 03 02 55
contact.ixora@sfr.fr

Impression
IPS Imprimerie
ZA de Joulieu
09000 Saint-Jean-de-Verges
05 61 05 28 00
ips.imprimerie@wanadoo.fr